

ANNEXE III

ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR**1 kg sachet, 400 g sachet****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

HydroDoxx 500 mg/g poudre pour administration dans l'eau de boisson

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque g contient :

Doxycycline 500 mg

(équivalent à 577 mg de doxycycline hyclate)

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

400 g

1 kg

4. ESPÈCES CIBLES

Poulet (de chair),

Porc (pour l'engraissement)

5. INDICATIONS**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Administration dans l'eau de boisson.

Seule la quantité d'eau médicamenteuse nécessaire doit être préparée pour couvrir les besoins quotidien.
L'eau médicamenteuse doit être remplacée toutes les 24 heures.

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente:

Porc (pour l'engraissement) :

Viande et abats : 6 jours

Poulet (de chair) :

Viande et abats : 6 jours

Ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs ou destinés à la ponte d'œufs pour la consommation humaine.

Ne pas utiliser au cours des 4 semaines précédant le début de la période de ponte.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, à utiliser immédiatement.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Huvepharma NV

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V379373

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}